

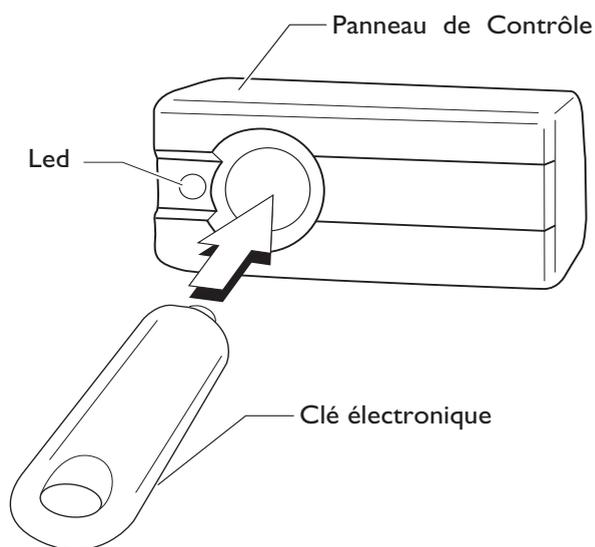
Renault

Ref. 77 01 416 026

Art. 0802

INDEX

MANUEL POUR L'UTILISATEUR	page 53
CARACTERISTIQUES DU PRODUITS.....	page 53
MISE EN SERVICE	page 53
MISE HORS SERVICE	page 53
AVERTISSEMENTS	page 53
GARANTIE	page 53
NOTICE DE MONTAGE	page 54
MONTAGE PANNEAU DE CONTROLE.....	page 55
RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE	page 56
AUTOAPPRENTISSAGE / AUTO PROGRAMMATION DES CLES ELECTRONIQUES	page 56
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	page 56
HOMOLOGATION	page 56
SCHEMA	page 57



CARACTERISTIQUES DU PRODUITS

Antidémarrage commandé par clé électronique antiscanner avec mise en service automatique.

MISE EN SERVICE

Le système s'arme automatiquement 30 secondes après avoir coupé le contact avec la clé du véhicule.

La LED-monté sur le tableau de bord s'allume indiquant que le système a été activé.

MISE HORS SERVICE

Le système est désactivé au moyen d'une impulsion électronique transmise par la clé codée.

La LED monté sur le tableau de bord s'éteint et indique que le système a été désactivé.

AVERTISSEMENTS

- 1) **La clé électronique est l'unique moyen pour rétablir la coupure moteur.**
- 2) Un circuit de sûreté empêche la mise en route du système quand le moteur est en marche.
- 3) La clé électronique ne nécessite pas de piles pour son fonctionnement.
- 4) Nous vous conseillons de vérifier périodiquement le fonctionnement correct du système de protection. En cas de mauvais fonctionnements, adressez-vous à votre concessionnaire Renault.
- 5) En cas de perte d'une des clés électroniques, il est conseillé de vous adresser à votre concessionnaire Renault pour la recodification d'une nouvelle clé électronique. Il est possible de codifier deux clés maximum.

GARANTIE

Conditions de garantie

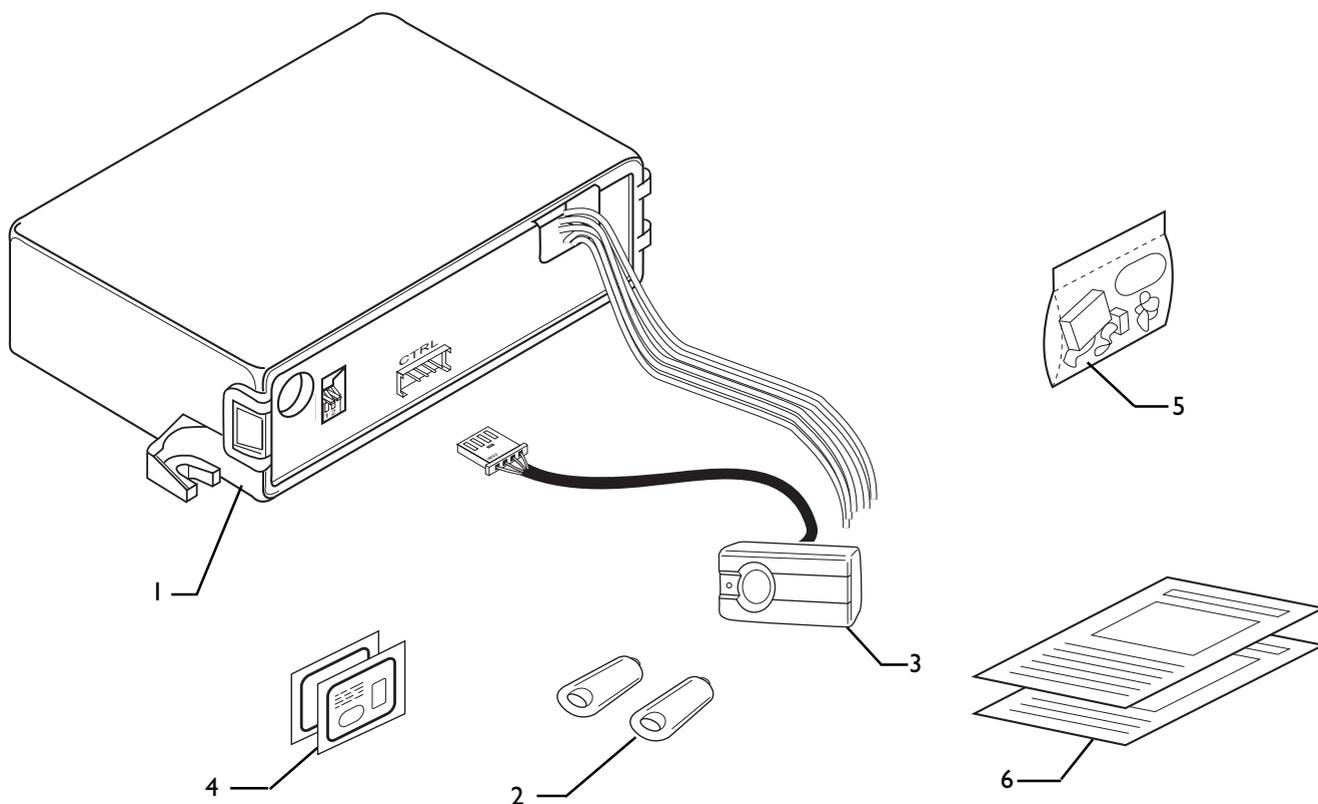
Le produit est couvert par la garantie 12 mois à partir de la date d'achat certifiée par le ticket de caisse ou d'une facture.

La garantie ne s'applique pas si le produit présente des mauvaises manipulations, des installations erronées, des dommages suite à des chutes ou au transport, à de la négligence ou de toute façon non imputables à des défauts de fabrication.

Sont exclues de la garantie, les pièces sujettes à des consommations normales (batterie).

En cas de déficience du produit, DELTA ne donnera aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects de quelconque nature envers des personnes ou des choses.

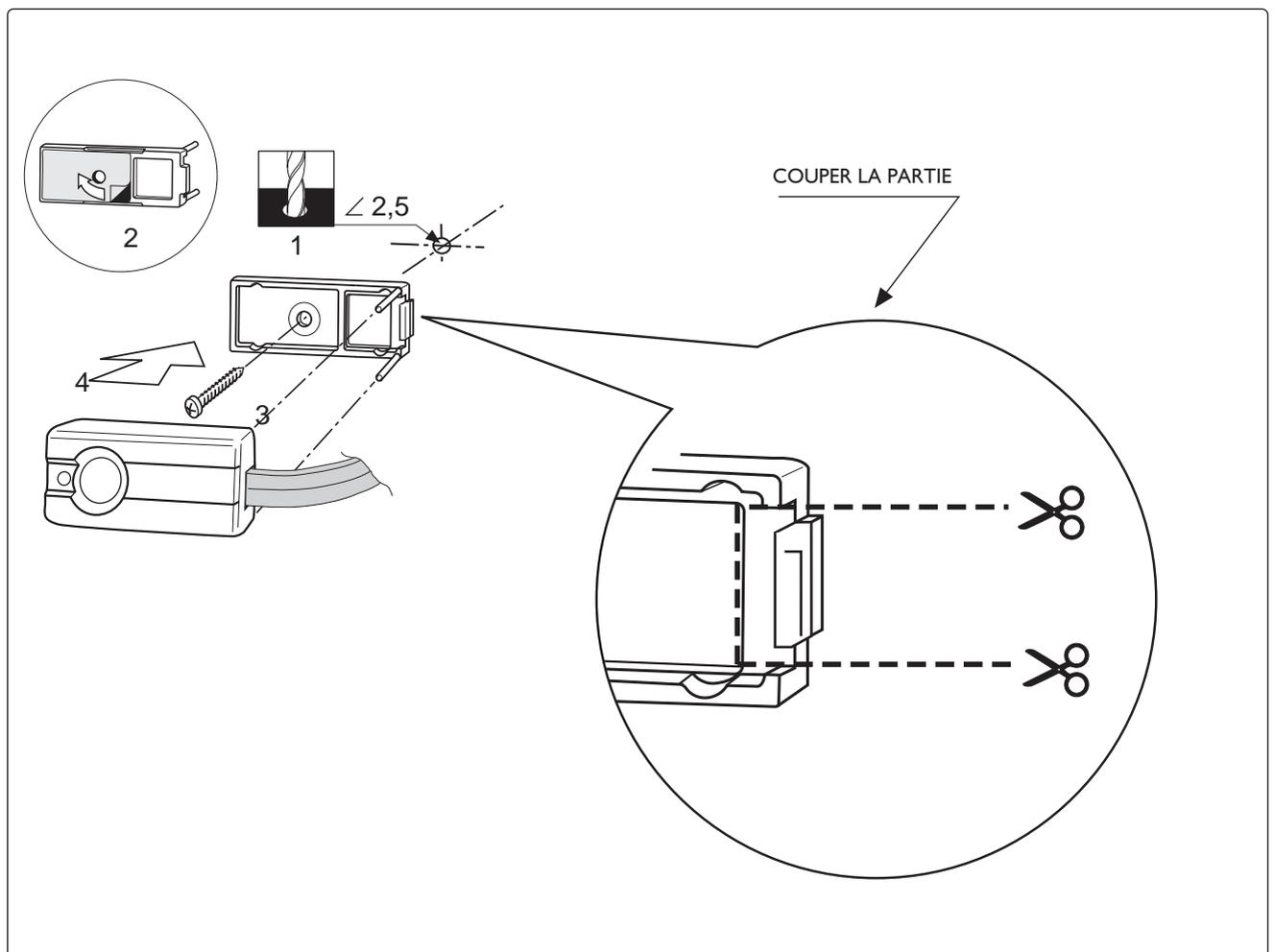
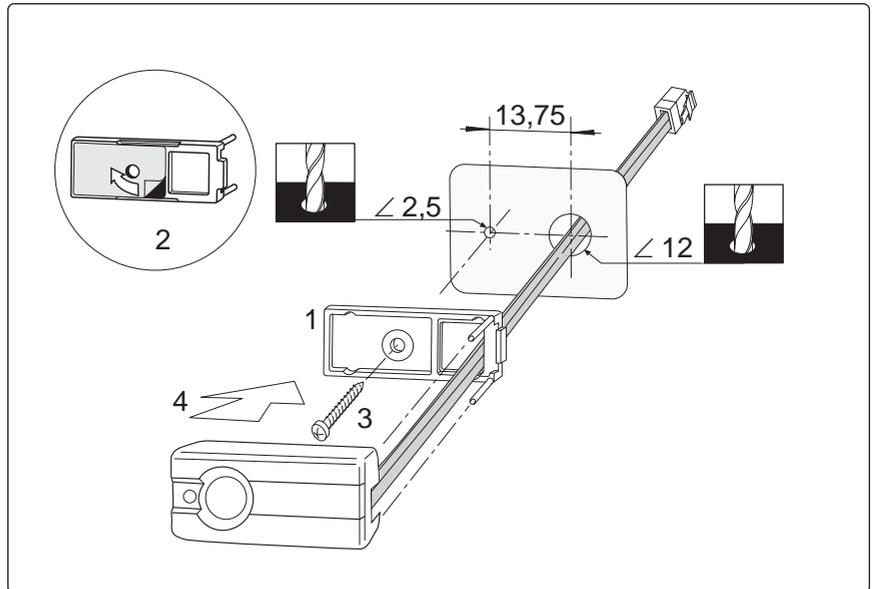
Pour bénéficier de la garantie, il faut s'adresser au vendeur autorisé avec le certificat adéquate mentionnant la date d'achat.



COMPOSITION DU KIT

1. Centrale
2. Clés électroniques (nb 2)
3. Panneau de contrôle avec LED
4. Autocollants de dissuasion
5. Sachet d'accessoires
6. Notice de montage manuel utilisateur

MONTAGE PANNEAU DE CONTROLE



RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE

COULEUR DU FIL	MARQUAGE	RACCORDEMENT
NOIR (1,5 mm2)	+ 30E	Alimentation en puissance de l'antivol, à brancher sur un positif permanent au '+' de la boîte à fusibles.
NOIR (1,5 mm2)	+15	À raccorder au "+" après la clé de contact (+15).
NOIR (1,5 mm2)	GND	Masse de l'antivol, à brancher à une bonne masse (châssis ou '-' batterie)
NOIR (1,5 mm2)	GND	Masse de l'antivol, à brancher à une bonne masse (châssis ou '-' batterie)
NOIRS (1,5 mm2)	1	Utiliser pour effectuer la 1ère coupure moteur. IMPERATIF: Interrompre un "+" après contact (15)
NOIRS (1,5 mm2)	2	Utiliser pour effectuer la 2ème coupure moteur.
NOIR (1,5 mm2)	BZZ	Commande du buzzer. À brancher au fil NOIR du buzzer.(en option) A ISOLER SI NON UTILISÉ

IMPORTANT

- 1) Identifier tous les fils NOIRS de la centrale AVANT de les dénuder
- 2) L'installation terminée et vérifiée, assurez-vous qu'il n'existe aucun type d'identification des fils de la double coupure moteur.
- 3) Pour les raccordements électriques l'utilisation des connecteurs rapides est proscrite. Utiliser impérativement des manchons reychem.
- 4) Effectuer les coupures moteur sur des fils de section similaire au fils de l'anti-démarrage
- 5) Il est interdit d'effectuer les coupures moteur sur l'alimentation du pot catalytique et en sortie de Neiman.
- 6) Il est recommandé d'utiliser deux différents points pour les deux terminaux de masse (masse 1, masse 2)
- 7) Mise en service automatique 28" après le retrait de la clé de contact.

AUTOAPPRENTISSAGE / AUTO PROGRAMMATION DES CLES ELECTRONIQUES

Il est possible de commander les clés électroniques de rechange sous la REF. 7701416071.

Cette manipulation ne sert que dans le cas de remplacement des clés électroniques

- Avec l'antivol hors service, mettre le switch n.° 1 sur "ON", effectuer le "contact" de la 1ère clé sur le connecteur approprié.
- Attendre 1 seconde
- Effectuer le "contact" de la 2ème clé sur le connecteur approprié.
- Mettre le switch n.° 1 sur "OFF"
- Vérifier le fonctionnement des clés.

ATTENTION: Les opérations d'auto-programmation des nouvelles clés électroniques ne peuvent être réalisées qu'avec la centrale hors veille.

Le nombre maximum possible de clés électroniques sur lequel vous pouvez effectuer l'auto-programmation est de deux.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- TENSION D'ALIMENTATION	9 - 15 V DC
- CONSOMMATION MAXIMUM @ 12,0 V:	
ANTIVOL EN SERVICE:	< 7 mA
ANTIVOL HORS SERVICE:	< 8 mA
- TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE	- 30°C + 85°C
- CAPACITÉ DE RELAIS DE COUPURE MOTEUR	30 A pour 5" 20 A fixe
- CAPACITÉ SORTIE DU LED	10 mA
- CAPACITÉ SORTIE DU 'BUZZER'	50 mA
- DIMENSION DE LA CENTRALE	116 x 35 x 88 mm
- POIDS DE LA CENTRALE	550 gr.

HOMOLOGATION

TPDP 4009, SRA - UPEA - VVI 9427E2VVI

Goedkeuringen

BVV0 - VVI 9427E2VVI - TBBS - TNO AA - 019414

Approval

THATCHAM CATEGORY 2

Approval

TÜV

